

« Le scrutin terminé, le dépouillement eut lieu : Mgr Mastai, ayant à ses côtés les deux autres scrutateurs, était debout près de la table sur laquelle devaient être déposés les bulletins. Son âme était dans une sorte d'effroi. Il redoutait le résultat de cette dernière épreuve que celle du matin ne lui faisait que trop pressentir. Tout le jour, entre le troisième et le quatrième tour de scrutin, il était resté en prière, demandant sans doute à Dieu de ne pas lui imposer une mission dont il ne se jugeait pas digne. Ce fut d'une main tremblante que l'archevêque-évêque d'Imola reçut les bulletins qu'on lui présentait; il lut son nom dix-sept fois de suite. Au dix-huitième billet, apercevant encore son nom, un torrent de larmes jaillit de ses yeux, sa voix s'éteignit : « Mes Frères, murmura-t-il en sanglotant, ayez pitié de ma faiblesse, je ne suis pas digne..... » Invité à continuer, il répondit : « Je ne puis, remettez à un autre le soin de lire le reste des votes. » La prière ne pouvait être exaucée sous peine de frapper de nullité l'élection. Les membres du Sacré-Collège le supplièrent de calmer son émotion et le firent asseoir, en disant qu'on attendrait.....

» Bientôt, raffermi par la prière, soutenu par la grâce venue d'en haut, Mgr Mastai retourna aux bureaux et lut sur les bulletins trente-six fois son nom. Le cardinal archevêque-évêque d'Imola avait obtenu deux suffrages de plus que ne l'exigeaient les règles canoniques. Aussitôt, tous les cardinaux se levèrent de leurs sièges et proclamèrent le nouveau pape. La sonnette du cardinal-doyen annonça aux prélats assemblés aux portes de la chapelle que le pontife était nommé (1). »

En mémoire de Pie VII, son bienfaiteur et son prédécesseur au siège d'Imola, le nouvel élu déclara prendre le nom de Pie.

Lorsque l'élection de Pie IX fut proclamée, il y eut à Rome un enthousiasme indescriptible, enthousiasme auquel le monde entier allait répondre par ses acclamations pro-

(1) Mgr FÈVRE, Pie IX.

longées et ses souhaits les plus ardents. Quant au nouveau pontife, il écrivit à ses frères cette lettre dans laquelle se révèle son âme :

Rome, 16 juin, 11 h. 3/4 après midi.

Le bon Dieu, qui humilie et exalte, s'est plu à m'élever du néant à la plus sublime dignité de ce monde : que sa très sainte volonté soit faite à jamais ! Je sens l'immense poids d'une telle charge ; je sens également l'extrême insuffisance, pour ne pas dire l'absolue nullité de mes forces. Grand motif de prier ; et vous aussi, priez pour moi. Le Conclave a duré quarante-huit heures. Si la ville veut faire, en cette circonstance, une démonstration publique, prenez les mesures nécessaires. Mon vif désir est que la somme qu'on y destinera soit employée à un objet d'utilité générale, suivant l'avis des chefs de la cité. Quant à vous, chers frères, je vous embrasse de tout mon cœur en Jésus-Christ. Et loin de vous réjouir, ayez compassion de votre frère, qui vous donne à tous sa bénédiction apostolique.

Rien, peut-être, a dit Louis Veillot, n'égalait jamais l'hosanna des premiers jours de ce règne qui, sauf de rares intervalles, encore troublés, n'a été qu'une longue tempête..... Le monde eut comme un éblouissement de tendresse.

Si l'avenir cessait d'être menaçant, on peut dire qu'il fut un instant caché à tous les yeux. Cependant, la Révolution continuait son œuvre, visant surtout l'autel puisque le trône avait plus ou moins pactisé avec elle. Malgré les ovations de son peuple, malgré les applaudissements des nations et de leur gouvernement, Pie IX pressentit l'orage prochain et terrible. Vicaire de Jésus-Christ, *le Christ sur terre*, comme disait sainte Catherine de Sienne, il devait s'affirmer dans tous ses actes roi et père. Tout en défendant avec un indomptable courage les droits de l'Église, il allait faire toutes les concessions, accorder toutes les libertés que lui permettrait sa conscience. Pie IX, en effet, était ce pape réclamé pour « les temps nouveaux, » non suivant le vœu de l'impiété ou du libéralisme, mais comme le souhaitent tous ceux qui ont vraiment souci des intérêts de l'Église et des peuples.

Cependant, un mois après le couron-

nement, on trouvait étrange que Pie IX n'eût pas encore posé d'acte significatif. Rome temporise volontiers : elle ne fait rien sans avoir longuement réfléchi, sans avoir prévu les effets heureux ou fâcheux de ses mesures. La population romaine est, au contraire, prompt et mobile, vivant plus par la sensibilité que par la raison, et, pour la contenter, il faut des changements à vue. En présence de ce pape temporisateur, les Romains commençaient à crier : *Evviva Mastai !* puis, faisant une pose et

coupant en deux le nom de famille du pape, ils ajoutaient avec le brio expressif des populations méridionales : *Ma stai, mais il s'arrête*. L'amnistie et les chemins de fer étaient les deux choses qui occupaient le plus fortement l'opinion publique. A ce sujet, on avait répandu dans Rome l'anagramme suivant du nom du pape, dans laquelle se résumait l'espérance des Romains :

« *A Giovanni-Maria Mastai Ferretti.
Grati nomi, amnistia et ferrata via.* »

Le projet d'amnistier les condamnés poli-



L'HOPITAL SAINT-MICHEL, QUAND L'ABBÉ MASTAI EN ÉTAIT PRÉSIDENT
(D'après une vieille estampe.)

tiques du précédent régime avait germé dans le cœur généreux de Pie IX, dès le jour de son élévation au pontificat ; mais, outre la nécessité de ne pas manquer aux égards dus à son prédécesseur, le nouveau pape ne devait-il pas ménager les susceptibilités des chefs d'État ? On objectait que le retour des exilés serait un ferment de discorde. Afin de discuter les objections et de ménager les préjugés, Pie IX convoqua, le 15 juillet, au Quirinal, une congrégation de cardinaux. Chacun d'eux, interrogé séparément, paraissait partager l'opinion

du pontife ; mais lorsqu'on alla aux voix, elles furent toutes opposantes et s'exprimèrent par des boules noires. Le pape résolut cette difficulté par un trait d'esprit qui était en même temps un acte de grand cœur ; il ôta sa calotte et, la posant sur les boules noires : « Les voilà blanches, » dit-il, et le lendemain les murs du Quirinal portaient la proclamation de l'amnistie.

Tous les condamnés politiques furent donc amnistiés, à la condition de reconnaître le Souverain Pontife comme leur roi légitime et de le servir en loyaux sujets. Tous

signèrent l'engagement, mais quelques-uns en y ajoutant des protestations trop exagérées pour être sincères.

Grégoire XVI, dit Louis Veillot, trop pressé par les gouvernements pour pouvoir faire des concessions avec honneur, trop âgé pour accomplir avec succès de grands changements, trop attaqué pour sortir des voies de résistance et négliger la répression, avait dû tenir ferme jusqu'à son dernier jour. Son successeur, jeune et adoré, usa avec empressement de la faveur des circonstances qui lui donnait le temps, et du mouvement public, qui semblait lui donner les cœurs.

En homme d'État qui sait jusqu'où il peut aller, en honnête homme qui ne veut pas trop redouter la trahison et l'ingratitude, Pie IX accorda des libertés désirées et en promit d'autres, ne demandant que le délai nécessaire pour les préparer.

Rome reçut une forte organisation municipale, l'État eut ses deux assemblées, sa garde civique, une loi électorale, une Consulte, un Conseil des ministres. Étendant, comme Pontife suprême, son œuvre politique, Pie IX posa les bases d'une alliance commerciale avec les États voisins. Par là et par ses négociations avec l'Autriche, il espérait dégager l'Italie de son asservissement aux nations étrangères.

A tous ces bienfaits, les révolutionnaires répondirent par la trahison. Voulant que Pie IX réformât ses États aux dépens de l'autorité, les Sociétés secrètes lancèrent le mot d'ordre pour déclarer au pape une guerre dont l'hypocrisie fut l'arme préférée. Vincent Gioberti et le grand conspirateur Mazzini en donnèrent le signal, les amnistiés s'y distinguèrent.

De l'enthousiasme populaire qui avait éclaté au lendemain du pardon que Pie IX leur avait accordé, ils firent, dit encore L. Veillot, une émeute permanente, l'émeute des ovations. Fleurs, témoignages d'amour, hurlements de joie, rien, pas même la communion sacrilège, ne fut épargné pour séduire le Pontife et le forcer à abdiquer ses droits en sanctionnant les doctrines de la secte.

Pie IX avait résolu de faire à son peuple une large part de liberté. Il ne voulait cesser ni d'être pontife, ni d'être roi, ni d'être père. « Jamais, entendez-vous bien, disait-il aux chefs de la garde civique, jamais il ne sera dit que Pie IX a consenti à des choses contraires à son devoir. Si on voulait

m'y contraindre, si je me voyais abandonné des hommes que j'ai tant aimés et pour qui j'ai tout fait, je ne céderais pas, je me jetterais dans les bras de la Providence qui, elle, ne m'abandonnera pas. »

Un soir, le peuple s'était porté au Quirinal pour demander sa bénédiction. Une voix cria : « Plus de prêtres aux affaires ! » Pie IX laissa tomber sa main déjà levée pour bénir, et, de cette voix sonore qui lui permettait de se faire entendre jusqu'aux extrémités de la place Saint-Pierre, il s'écria : « Certains avis où je ne reconnais pas le cœur de mon peuple sont proférés par des gens inconnus. Je ne puis, je ne dois, je ne veux les entendre. Ainsi donc, à la condition que vous serez fidèles au Pontife et à l'Église.....

— Oui, oui, nous le jurons ! cria la foule.

— A cette condition, reprit Pie IX, je prie Dieu de vous bénir, comme je vous bénis tous du fond du cœur. » Le peuple s'inclina, retrouvant sa pieuse affection, et nul démagogue n'eût osé en ce moment essayer une protestation.

C'est alors que la Franc-Maçonnerie voulut contraindre le doux Pontife à travailler à l'affranchissement de l'Italie par une guerre offensive contre l'Autriche ; il s'y refusa. Furieuse, mais dissimulant encore, la secte interpréta les paroles du Saint-Père comme un encouragement. Pie IX protesta aussitôt, déclarant que ses efforts, « complètement étrangers à toute vue d'une politique humaine, ne tendaient qu'à la diffusion de la très sainte religion du Christ. » S'il désirait que les princes « gardant les lois de la justice, marchant suivant la volonté de Dieu, et défendant les droits et la liberté de la Sainte Église, ne cessassent jamais, par devoir de religion comme par humanité, de travailler au bonheur et à la prospérité de leurs peuples, » il n'avait pas cependant cessé de « rappeler l'obéissance qui est due aux pouvoirs, obéissance de laquelle personne ne peut jamais s'écarter sans crime, si ce n'est dans le cas où il serait peut-être ordonné quelque chose de contraire aux lois de Dieu et de l'Église. »

Et tandis que l'Europe était en feu, que la Révolution renversait Louis-Philippe, chassait l'empereur d'Autriche, bouleversait la Suisse et l'Allemagne, Pie IX ne cessait de faire entendre des paroles de paix.

Ces déclarations, sans cesse renouvelées, condamnaient les actes de la Révolution et niaient radicalement ce qu'on peut appeler sa doctrine intérieure. Elles dépopularisaient Pie IX ; mais, ce qu'il perdait du côté de l'opinion ignorante ou violentée, il le retrouvait au centuple dans l'appui de la conscience.

Vaincus, les démagogues romains jetèrent le masque. Il ne leur restait plus que le crime. Le ministre du Pape, Rossi, fut assassiné. Cet homme, jadis lié aux révolutionnaires, aimait vraiment l'Italie. Comprenant enfin que la cause de la liberté italienne était la cause même de la Papauté, il eut la gloire de donner sa vie pour la vérité qu'il avait longtemps méconnue. L'assassin le frappa sur le seuil de la Chambre des députés, à la vue, pour ainsi dire, de 200 misérables prétendus représentants du peuple romain, les uns complices du meurtre, les autres lâchement terrifiés. Aucun ne se leva pour secouer le sang qui rejaillissait sur eux. Aucun n'osa dire que ce coup de poignard venait d'abattre la Constitution romaine. Le lendemain, le Quirinal fut envahi, les balles qui sifflaient autour du Pontife tuèrent un de ses camériers. Le Pape, dépossédé en fait, prisonnier, n'ayant au sein de son peuple armé par lui d'autre appui que les représentants des nations catholiques, pensa à fuir pour sauver sa liberté pontificale et épargner aux Romains la responsabilité d'un de ces crimes que Dieu ne punit pas seulement sur les coupables, mais sur leurs enfants (1).

IV. L'EXIL — ÉVASION — ÉMOTIONS DE VOYAGE ARRIVÉE A GAËTE

Au milieu de ces perturbations suscitées par la Franc-Maçonnerie aux ordres de Mazzini, le peuple, le vrai peuple restait fidèle à son Pontife et à son roi.

Dans le courant de l'été 1846, lorsque Pie IX habitait encore le Quirinal, un paysan se présenta à la porte du palais, et demanda avec instance à voir le pape. On lui répondit que le pape ne recevait personne en ce moment, qu'il ferait bien de renoncer à son projet.

(1) LOUIS VEILLOT. *Pie IX, Mélanges*, III^e Série, t. I^{er}.

« Point du tout, répondit le bonhomme, je veux voir le pape et je veux lui parler ; et s'il faut attendre jusqu'à demain, je coucherai plutôt devant la porte ! »

Le pape, informé de l'arrivée de cet homme et de sa résolution, ordonna de l'introduire. Quel ne fut pas son étonnement, quand il reconnut son frère de lait ! Il l'accueillit avec amitié, et après lui avoir demandé des nouvelles de sa mère nourrice et de son village, le Saint-Père le questionna sur le motif de sa visite.

« Saint-Père, dit le villageois, je ne manque de rien, et je suis venu pour avoir le plaisir de vous voir, et pour veiller sur les jours de Votre Sainteté. »

— Mais, mon fils, lui répondit Pie IX en souriant, j'ai déjà bien assez de gardiens.

— Alors, répliqua le paysan, donnez-moi quelque emploi, car je veux être à votre service quand même, et avoir la consolation de vous voir tous les jours. »

Cependant, le Pontife dont Mazzini avait voulu, selon son expression sacrilège, « faire un bœuf gras politique, en l'étouffant sous les fleurs, » voyait approcher l'heure où il ne serait plus possible d'arrêter le torrent révolutionnaire. Bientôt, il dut se résigner à suivre le conseil du Maître : « Quand ils vous persécuteront dans une ville, fuyez dans une autre. » Pie IX, méconnu, dut songer à se soustraire, par la fuite, aux audaces de la Révolution triomphante.

Il hésitait cependant à prendre cette détermination si importante, lorsqu'un incident, où il crut voir un avertissement du ciel, vint fixer ses irrésolutions. Dans la soirée du 22 novembre, il reçut, d'une main inconnue, une lettre et un petit paquet envoyés par Mgr Pierre Chatrouse, évêque de Valence. La lettre portait :

Très Saint-Père,

Pendant les pérégrinations de son exil en France, et surtout à Valence où il est mort, et où reposent son cœur et ses entrailles, le grand Pie VI portait la Très Sainte Eucharistie suspendue sur sa poitrine ou sur celle des prélats domestiques qui étaient dans sa voiture. Il puisait alors dans cet auguste Sacrement une lumière pour sa conduite, une force pour ses souffrances, une conso-

lation pour ses douleurs, en attendant qu'il y trouvât le Viatique pour son éternité.

Je suis possesseur d'une manière certaine et authentique de la petite *pixyde* qui servait à un si religieux, si touchant, si mémorable usage; j'ose en faire hommage à Votre Sainteté. Héritier du nom, du siège, des vertus, du courage et presque des tribulations du grand Pie VI, vous attacherez peut-être quelque prix à cette modeste et intéressante relique qui, je l'espère, ne recevra pas la même destination. Cependant, qui connaît les desseins de Dieu, dans les épreuves que sa Providence ménage à Votre Sainteté?.....

Je laisse la *pixyde* dans le petit sac de soie qui la contenait, et qui servait à Pie VI; il est absolument dans le même état que lorsqu'il était suspendu à la poitrine de l'immortel Pontife.

Pie IX considéra longtemps la pieuse relique, puis, la baisant avec larmes, il la suspendit pieusement à son cou, et, nouveau pèlerin apostolique, il s'abandonna comme Pie VI à la volonté de la Providence.

Dans l'intervalle, les meneurs précipitaient la Révolution. Après Rossi, lâchement assassiné sur l'escalier de l'Assemblée, ce fut le tour de Mgr Palma, qui tombait sous le poignard des conjurés au palais même du Quirinal. Pie IX, sublime dans sa confiance en Dieu et puisant sa force dans la prière, restait inébranlable; mais il fallut céder à la force. Malgré le dévouement du Corps diplomatique, qui fut admirable dans cette occasion, le pape devint prisonnier dans son propre palais et soumis à une surveillance sévère. Une garde civique fut placée près de ses appartements. Comment tromper cette surveillance, comment mettre à l'abri de la Franc-Maçonnerie, prête à tous les crimes, une vie si précieuse?

Les ambassadeurs concertèrent avec Pie IX les moyens d'évasion; les ministres plénipotentiaires de France et de Bavière prêtèrent à l'exécution le meilleur concours; la femme de ce dernier, comtesse de Spaur, née Giraud, et d'origine française, entra pour une grande part dans l'entreprise, dont elle s'est fait depuis le sympathique historien.

Nous allons suivre et abréger son récit.

Le jour avait été pris pour le 24 novembre. Vers 5 heures du soir, le duc d'Harcourt se pré-

sentait au Quirinal en voiture de gala, précédée de piqueurs. Pour affaires urgentes de la plus haute importance, il demanda à être admis immédiatement à l'audience du Saint-Père. On avait bien quelque envie de le contrarier, mais le duc parlait haut et l'ambassadeur de la République fut introduit dans le cabinet de travail du Souverain Pontife, où on le laissa seul avec Pie IX. En apparence, la conférence dura deux heures; le duc d'Harcourt lut à haute voix les dépêches et les discuta en haussant le ton, comme quelqu'un qui s'échauffe. Le bruit de la discussion parvenait jusqu'à l'antichambre et rassurait les geôliers du Pape. A la fin, le duc d'Harcourt baissa graduellement la voix, sortit doucement de la chambre, passa devant les gardiens et les sentinelles et leur signifia d'une voix impérieuse que le pape, ayant besoin de repos, se mettait au lit, qu'il fallait surtout se garder de le déranger. Les geôliers s'inclinèrent devant la parole de la France. Le duc retourna en voiture de gala jusqu'à l'ambassade où l'attendait la chaise de poste qui devait l'aider à rejoindre le fugitif.

La réalité ne répondait pas aux apparences. A peine le duc avait-il été introduit dans l'appartement du pape, que Pie IX avait quitté la soutane et la calotte blanches, ainsi que les souliers de maroquin rouge avec la croix dorée sur l'empeigne; il s'était vêtu en simple prêtre, soutane noire, manteau très large et grandes lunettes.

Pie IX n'avait point oublié la custode de Pie VI renfermant le Saint-Sacrement: c'était sa plus précieuse sauvegarde.

De son côté, le valet de chambre Filippini prenait sous son manteau un petit paquet contenant les choses indispensables, le bréviaire, les sceaux, quelques papiers, un peu de linge et une boîte contenant des médailles d'or. Après une courte mais fortifiante prière, où le Pontife versa quelques larmes, Pie IX et son fourrier descendirent par le corridor des Suisses. Mais depuis nombre d'années la porte de ce corridor, toujours fermée, n'avait point servi; elle refusa de s'ouvrir, et de guerre lasse le pape était rentré dans ses appartements, quand enfin la porte céda. Une vieille voiture attendait; on l'avait fait circuler les jours précédents pour dérouter les soupçons. « Bonsoir, camarades, » cria Filippini aux officiers de la garde civique qui tenaient la porte. — Bonsoir, Filippini, » répondirent-ils, sans accorder aucune attention au compagnon en manteau noir.

La garde n'avait rien remarqué; la voiture parvint au Forum de Trajan, passa devant le Colisée et atteignit l'église des Saints-Pierre-et-Marcellin.

Devant l'église attendait l'équipage de l'ambassadeur de Bavière, le C^{te} de Spaur. Afin de sortir sans difficulté, le comte avait prétexté un voyage nécessaire à la cour de Naples.

Dès que le pape parut, il le fit monter dans sa voiture et les chevaux partirent par la porte San-Giovanni.

« Qui vive? » cria la sentinelle.

— L'ambassadeur de Bavière et le docteur Alertz.

— Où allez-vous?

— A Albano.

— Passez. »

Pie IX était hors de Rome. Il jeta un regard sur sa chère cité, poussa un profond soupir et ne prononça plus une parole jusqu'à Albano.

Cependant, continua la C^{tesse} de Spaur, nous étions à Albano depuis le matin; nous passions des heures fort tristes et fort pénibles, je dis nous, puisque j'étais avec mon fils et son gouverneur, le P. Liebl.

Trois heures étaient passées, 4 heures sonnèrent; cependant le comte n'arrivait pas. Le garçon d'auberge vint m'annoncer que le dîner était prêt depuis longtemps; alors, faisant semblant de croire que quelque affaire imprévue avait retenu mon mari contre son attente, nous nous mîmes à table où je ne vis ni ne goûtai rien de ce qui fut servi. Au sortir de ce dîner, je me mis à calculer les heures avec terreur, attendant à chaque instant, dans mon angoisse, le moment où quelqu'un arriverait de la part du comte.

Mais bientôt j'entendis la voix bien connue du domestique de celui-ci, qui nous apprit enfin que le comte était arrivé à La Riccia, où il nous attendait. Aussitôt, je donnai les ordres pour le départ.

La nuit était avancée, l'obscurité profonde: la pluie nous menaçait; tout à coup j'entendis un coup de sifflet fort aigu! je crus que nous étions perdus. Au second coup de sifflet, la voiture s'arrêta: j'avance la tête hors la portière pour voir et m'informer, mais je reconnus l'uniforme d'un carabinier.

Cependant, je repris courage lorsque cet homme, m'adressant la parole d'un ton obséquieux, me dit: « Votre Excellence demande-t-elle quelque chose? » Je compris que ce soldat avait été posté là pour garder la route et que peut-être les coups de sifflet étaient un signal convenu entre les carabiniers et les postillons. Je reconnus distinctement mon mari au milieu d'un groupe d'hommes en uniforme. Enfin nous partîmes en voiture. Il était 10 heures du soir.

Pendant la route, le pape ne cessa d'adresser à Dieu des prières pour ses persécuteurs, et de réciter le bréviaire avec le P. Liebl.

A 5 h. 3/4 du matin, nous arrivâmes à Terracine: peu de moments après en être sortis, il me demanda de l'avertir quand nous serions à la frontière des deux États. Et, lorsqu'il eut entendu de ma bouche: « Saint-Père, nous y sommes; » pensant être arrivé en lieu sûr, le cœur ému sans doute de profonds et sublimes sentiments, il versa des larmes et rendit grâce au Dieu de miséricorde en récitant le cantique consacré à la reconnaissance par la coutume de l'Église.

Parvenus à un mille de la ville de Mola, nous vîmes venir deux personnes au-devant de notre voiture; elles ouvrirent la portière du côté du pape, et lui prirent les mains, qu'elles baignèrent de larmes. L'une de ces deux personnes était le chevalier Arnao, secrétaire de l'ambassade d'Espagne; l'autre, bien qu'elle ne me parût pas tout à fait inconnue, était affublée d'une si énorme cravate écarlate autour du cou et d'un costume si nouveau, que je ne me remis son nom que lorsque le Saint-Père s'écria en se croisant les bras: « Je vous rends grâce, Seigneur, d'avoir aussi conduit ici, sain et sauf, le cardinal Antonelli. »

Arrivés à Mola di Gaëta, nous descendîmes tous à l'auberge dite de Cicéron, où le cardinal Antonelli et le chevalier Arnao ne tardèrent pas à nous rejoindre. Il était 10 heures du matin. Le pape et le comte de Spaur montèrent les premiers; nous les suivîmes, ainsi qu'un jeune homme dont le visage disparaissait sous sa barbe et ses favoris. Je le considérais avec inquiétude, lorsque je fus rassuré par le cardinal, qui m'apprit que c'était le comte Mastai, neveu du pape, qui, depuis le jour d'avant le départ de Sa Sainteté, était venu à Mola di Gaëta, sous prétexte d'une partie de plaisir.

Personne n'entra dans la chambre du pape, sinon le comte de Spaur, le chevalier Arnao et le cardinal, qui fit apporter quelque nourriture au Saint-Père. Après Sa Sainteté, nous fîmes une collation, la première pour moi depuis ces trois jours de jeûne. Au sortir de table, les deux nouveaux venus retournèrent prendre les ordres du pape qui voulut rester caché et ignoré le plus possible, jusqu'à ce que la nouvelle de son arrivée fût parvenue au roi de Naples.

A cette fin, le Saint-Père lui écrivit la lettre qu'on va lire:

« Sire,

» Le pontife romain, le Vicaire de Jésus-Christ, le Souverain des États du Saint-Siège, s'est trouvé forcé par les circonstances d'abandonner sa capitale, afin de ne point compromettre sa dignité, et pour éviter d'approuver par son silence les excès qui se sont commis et qui se commettent à Rome. Il est à Gaëte, mais il y est pour peu de temps, ne voulant compromettre en aucune façon ni Votre Majesté ni le repos de ses peuples.

» Le comte de Spaur aura l'honneur de présenter cette lettre à Votre Majesté, et lui dira ce que le manque de temps ne me permet pas de lui exprimer relativement au lieu où le pape compte se rendre incessamment.

» Dans la quiétude d'esprit, et avec la plus profonde résignation aux décrets de Dieu, il